Foire de Bâle

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1924)**

Heft 49

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉTAT DES MEMBRES

Dans sa dernière séance, le Comité de Direction de la Chambre de Commerce Suisse en France a procédé à l'admission des nouveaux membres suivants :

Membre Effectif

CONZA (Léopold-Eugène), Commissionnaire en marchandises, 51, boulevard Longchamp, à Marseille.

Membre Adhérent

GUEUSQUIN (René), Entrepreneur de déménagements, garde-meubles et transports, 42, rue Orfila, à Paris.

FOIRE DE BALE

La Foire d'Echantillons qui s'est terminée le 27 mai a attiré à Bâle un très grand nombre de visiteurs. Ceux de l'étranger en particulier étaient cinq fois plus nombreux que l'année précédente. Ils venaient de 38 pays différents au second rang desquels figure la France.

Les premiers renseignements qui nous parviennent sur les résultats de la Foire signalent que les affaires les plus importantes ont été conclues par l'industrie des machines et des machines-outils et par les industries alimentaires. L'industrie électrique a obtenu également d'intéressants résultats de même que la division des installations sanitaires, des matériaux de construction et de l'industrie du papier.

On a constaté avec une satisfaction particulière que par rapport aux années précédentes les affaires d'exportation ont considérablement augmenté.

JOURNÉE DES SUISSES A L'ÉTRANGER

La VIIe Journée des Suisses à l'Etranger s'est déroulée le 19 mai à Bâle au milieu d'une affluence considérable de compatriotes de toutes les parties du monde parmi lesquels un grand nombre de représentants diplomatiques et de consuls.

Après avoir entendu un travail de M. Oeri, directeur des Basler Nachrichten, sur « Les Suisses à l'Etranger et la Politique extérieure », les congressistes se sont répartis en deux sections dont l'une étudia les questions d'ordre intellectuel et d'utilité publique et l'autre les questions économiques et juridiques. Au cours des travaux de cette deuxième section, le président de la Chambre de Commerce Suisse à Vienne, vivement appuyé par M. Dobler, président de la Chambre de Commerce Suisse en France, a posé la question de savoir si nos Chambres de Commerce à l'étranger ne seraient pas mieux placées que les Consulats pour traiter les questions économiques et si elles ne devraient pas être soutenues plus efficacement par la mère-patrie.

Ces vœux ont été enregistrés par deux membres des Chambres Fédérales, MM. Keller, député au Conseil des Etats, et Micheli, conseiller National, et ce dernier les a déjà portés à la tribune du Parlement.

FOIRE DE LYON 1924

Le compte rendu des résultats de la réunion de printemps 1924 de la Foire de Lyon vient de paraître, on y constate que la dernière foire a été particulièrement favorisée par les contingents multiples et nombreux d'acheteurs étrangers parmi lesquels les suisses se classent au premier rang. Les ordres ont porté principalement sur les articles suivants : métallurgie et mécanique, confection pour dames, jouets, soierie, automobiles, mobilier, textiles, matériel agricole, chaussures.

Le compte rendu conclut par les considérations suivantes :

Les résultats généraux de la réunion de Printemps 1924 ont montré aux fondateurs et aux organisateurs de la Foire de Lyon qu'ils conduisaient leur entreprise sur la bonne route.

La politique de la Foire de Lyon devra donc consister à persévérer, à réaliser chaque année une méthode plus stricte et à attirer une clientèle plus nombreuse et plus lointaine.

Le Conseil d'administration de la Foire a décidé de poursuivre activement les travaux d'édification du Palais. Les fondations de nouveaux pavillons sont dès maintenant entreprises.

D'autre part, les vendeurs qui ont désormais compris l'intérêt de la Foire de Lyon et qui ont éprouvé ses résultats, viendront avec un empressement plus spontané apporter leur participation annuelle. On peut prévoir que tous les emplacements disponibles pour le printemps 1925 seront loués avant le 1er juillet 1924.

La Foire de Lyon pourra ainsi, huit mois avant l'ouverture de la réunion, établir le catalogue de ses participants. Elle se propose de traduire en plusieurs langues et de répandre dans le monde entier ce catalogue qui constituera un document unique et sera un précieux organe de nos exportations.